

BUDGET 2018

Le 7 février 2018 – Le Conseil municipal des Escoumins a tenu une séance extraordinaire afin d’adopter le budget de la Municipalité des Escoumins pour l’année 2018. Les prévisions budgétaires s’élèvent à 4.5 M\$. Plusieurs discussions, réflexions et opinions ont été émises par les membres du Conseil ainsi que par l’administration générale afin de consolider l’exercice qu’est la préparation d’un budget.

Pour l’année 2018, le rôle d’évaluation de la municipalité des Escoumins s’élève à plus de 134 897 142 \$ pour les valeurs imposables. Le taux de taxe foncière générale a quant à lui, subi une légère hausse de 2 cents passants de 1,24 \$ à 1,26 \$ du 100 \$ d’évaluation. Il est important de constater qu’une diminution considérable a été apportée au service d’aqueduc ainsi qu’au service de gestion des matières résiduelles. En 2017, le service d’aqueduc s’élevait à 228 \$ et sera réduit à 212 \$ pour l’année 2018 alors que pour le service de gestion des matières résiduelles de résidence, le montant s’élevait à plus 277 \$ en 2017 et sera réduit à 230 \$ en 2018. En ce qui a trait au réseau d’égout et à l’assainissement des eaux usées, nous remarquons une légère hausse passant de 135 \$ à 137 \$ pour le réseau d’égout et de 284 \$ à 286 \$ pour l’assainissement des eaux usées. Pour un propriétaire d’une évaluation moyenne d’une résidence de 140 000 \$ et qui possède tous les services municipaux, ce dernier verra son compte de taxes passer de 2 660 \$ à 2 629 \$, soit une baisse de 31 \$. Je tiens à souligner le travail rigoureux effectué afin que le taux de taxe foncière soit respectable pour les citoyens. Le dossier des matières résiduelles pour les commerçants, quant à lui, fut autant de travail que l’an dernier. Cette dernière année de calcul de la répartition des coûts nous a permis d’adapter les entreprises à leur taux respectif. Plusieurs entreprises verront donc le montant attribué aux matières résiduelles diminuer. D’autres par contre, subiront une hausse.

Les membres du Conseil travaillent jour après jour au développement de notre municipalité. Il est par ailleurs, prévu de poursuivre les projets de développement suivants : Le camping municipal des Escoumins, la construction d’une nouvelle caserne-incendie, la mise aux normes de l’eau potable et l’amélioration de notre Centre Sportif Charles-Édouard-Boucher.

En terminant, je tiens à réitérer les objectifs des membres du Conseil qui sont de demeurer à l’écoute des préoccupations de la population et de travailler à investir pour l’avenir.

Les principaux taux pour 2018 pour une résidence sont les suivants :

	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Taux de taxe foncière générale	1,24 \$	1,26 \$
Aqueduc	228 \$	212 \$
Égouts	135 \$	137 \$
Assainissement des eaux usées	284 \$	286 \$
Enlèvement et destruction des matières résiduelles	277 \$	230 \$

Le maire des Escoumins,

André Desrosiers

